

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 16200 Numéro SIREN : 393 367 867 Nom ou dénomination : SCRIBTEL FORMATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2019 sous le numéro de dépôt 72136



20190721362018

DATE DEPOT : 24/07/2019

N° DE DEPOT : 72136

N° GESTION : 1993B16200

N° SIREN : 393367867

DENOMINATION : SCRIBTEL FORMATION

ADRESSE : 146-148 rue de Picpus 75012 Paris

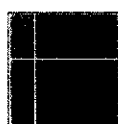
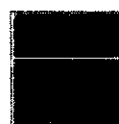
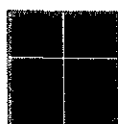
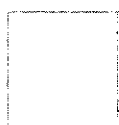
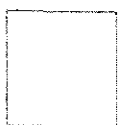
MILLESIME : 2018

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
24 JUL. 2019
Sous le N° : 7236



Scriblex
Formation

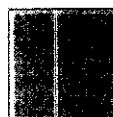
146 RUE DE PICPUS
75012 PARIS



Signature
UR

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



Bilan Actif

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	789 107	28 412	760 696	469 057
Autres créances	13 580 329		13 580 329	10 007 567
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	14 369 437	28 412	14 341 025	10 476 624
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	655 941		655 941	1 603 464
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	655 941		655 941	1 603 464
ACTIF CIRCULANT	15 025 377	28 412	14 996 966	12 080 088
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 025 377	28 412	14 996 966	12 080 088

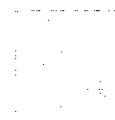
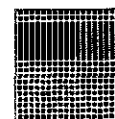
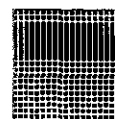
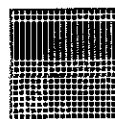
Bilan Passif

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 000	2 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 902 964	5 439 889
Résultat de l'exercice	1 701 133	2 463 075
TOTAL situation nette :	9 626 098	7 924 964
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 626 098	7 924 964
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 155 349	3 353 107
TOTAL dettes financières :	4 155 349	3 353 107
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 846	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	797 019	611 691
Dettes fiscales et sociales	389 061	80 281
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 593	8 439
TOTAL dettes diverses :	1 194 673	700 410
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		101 607
DETTES	5 370 868	4 155 124
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 996 966	12 080 088

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 109 060	85 643	7 194 703	7 161 200
Chiffres d'affaires nets	7 109 060	85 643	7 194 703	7 161 200
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			11 478	465
Autres produits			79 662	184
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 285 843	7 161 849
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			27	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			3 617 552	3 050 506
TOTAL charges externes :			3 617 579	3 050 506
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			156 352	118 704
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			838 680	320 263
Charges sociales			344 836	124 666
TOTAL charges de personnel :			1 183 516	444 929
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 144	4 109
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			7 144	4 109
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 152	488
CHARGES D'EXPLOITATION			4 970 743	3 618 736
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 315 100	3 543 113

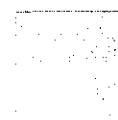
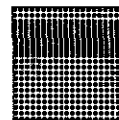
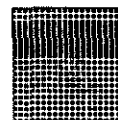
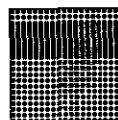
Compte de Résultat (Seconde Partie)

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 315 100	3 543 113
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	188 454	146 266
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	188 454	146 266
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	178	20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	178	20
RÉSULTAT FINANCIER	188 276	146 245
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 503 375	3 689 358
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		(235)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		(235)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 485
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		699
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		8 184
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(8 419)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	802 242	1 217 864
TOTAL DES PRODUITS	7 474 297	7 307 879
TOTAL DES CHARGES	5 773 164	4 844 804
BÉNÉFICE OU PERTE	1 701 133	2 463 075

Annexe



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 14.996.966 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1.701.133 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28 mars 2019.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Principes comptables :

Les comptes arrêtés sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et en particulier préconisées par la Plan comptable général notamment au regard du nouveau règlement ANC 2014-03 (arrêté du 8 septembre 2014, annexe III, art. 1).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Scribtel Formation fait partie du périmètre de consolidation de O2i, tête de Groupe. La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale en raison de sa détention à hauteur de 58,96%.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Néant

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'a pas fait l'objet de provision, mais est intégré dans l'annexe.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2018 à 5.063,41 €.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2015 pour le collège CADRE, 2013 pour les non CADRE.
- taux d'actualisation : 1,57 %
- méthode de calcul : prospective
- initiative de départ : salariés

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2018 a été constaté pour un montant de 16.649 euros

Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649000000.

Le produit CICE propre à l'entreprise comptabilisé au titre de l'exercice vient donc en diminution des charges de personnel.

Le CICE a notamment permis de favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement de la société.

Changement de méthodes comptables

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Divers :

Le montant des honoraires CAC au titre de l'exercice s'élèvent à 17.136 € dont 0 € au titre des autres Services Autres que la Certification des Comptes.

Intégration Fiscale:

A compter de l'exercice 2010 la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le groupe, constitué d'elle-même, de sa société mère M2i Formation et d'un autre filiale de cette dernière, M2i Tech.

La société applique les règles du droit commun, à savoir, la mère, M2i détenant 100% du capital de ses filiales, est seule redevable de l'IS sur l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre d'intégration.

La charge d'impôt issue de l'intégration fiscale s'élève à 802.242€.

La contrepartie a été enregistrée en dettes d'intégration fiscale à l'égard de la société mère M2i Formation.

Créances Clients & Débiteurs divers :

a - Créances clients : Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues au 31 décembre 2018 s'élève à 805 K€ ; La quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par O2i pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

b - Débiteurs divers : Le poste « débiteurs divers » comprend 134 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

État des Échéances des Créances et Dettes

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	21 177		21 177
Autres créances clients	767 930	767 930	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	26 854	26 854	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	34 009	34 009	
État - Divers			
Groupe et associés	13 384 940	13 384 940	
Débiteurs divers	134 527	134 527	
TOTAL de l'actif circulant :	14 369 437	14 348 260	21 177
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	14 369 437	14 348 260	21 177
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	797 019	797 019		
Personnel et comptes rattachés	216 896	216 896		
Sécurité sociale et autres organismes	166 497	166 497		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 668	5 668		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 155 349	4 155 349		
Autres dettes	8 593	8 593		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 350 022	5 350 022		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Produits à Recevoir

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Montant

Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	325 228
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	325 228

Charges à Payer

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 120
Dettes fiscales et sociales	253 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	8 593
TOTAL	391 809

Charges et Produits Constatés d'Avance

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 503 375	802 242
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	2 503 375	802 242

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

[illegible]

Éléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	10 336 740		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 155 349		

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
TOTAL	

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
O2i	SA	6 986 596	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS
PROLOGUE	SA	13 729 870	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

Tenue de compte EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

Déficits reportables

Moins-values à long terme

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	20000	20000	20000	20000	20000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	7 194 703	7 161 200	6 021 565	4 353 943	3 786 048
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 508 060	3 684 583	4 567 523	1 858 413	257 633
Impôts sur les bénéfices	802 242	1 217 864	1 518 532	616 711	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1 701 133	2 463 075	3 046 068	1 233 607	251 613
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	85	123	152	62	13
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	85	123	152	62	13
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	13	8	6	6	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	838 680	320 263	174 028	155 543	171 428
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	360 285	137 970	80 808	62 378	75 959

SCRIBTEL FORMATION

Société à responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 146/148 rue de Picpus Paris
393 367 867 R.C.S Paris

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le dix-neuf juin,
A dix heures quarante-cinq minutes,

La société M2i, Société anonyme, dont le siège social est situé au 146-148 rue de Picpus 75012 Paris, immatriculée sous le numéro 333 544 153 RCS PARIS, représentée par Monsieur Georges SEBAN, Associée unique de la société "SCRIBTEL FORMATION", dont les principales caractéristiques sont visées en en-tête et dont le Gérant, Monsieur Georges SEBAN, préside la présente séance,

Connaissance prise des documents suivants :

- la copie de la convocation du Commissaire aux Comptes,
- le rapport de gestion de la gérance,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- la liste des conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte des projets de décisions,
- les statuts de la société,

Est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- *Lecture du rapport de gestion de la gérance,*
- *Rapports du Commissaire aux comptes,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et affectation des résultats*
- *Conventions de l'article L. 223-19 du Code de commerce et approbation le cas échéant,*
- *Modification de l'objet social,*
- *Modifications corrélatives des statuts,*
- *Quitus à la gérance.*

Le président de l'Assemblée donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux Comptes.

Le président constate que le cabinet Arcade Finance, Commissaire aux Comptes titulaire régulièrement convoqué, est présent.

L'associée unique prend ensuite les décisions suivantes,

PREMIERE DECISION

Après avoir recueilli toutes les explications et les précisions nécessaires pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause et après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par la gérance ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2018,

l'Associée unique approuve lesdits rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont présentés et qui laissent apparaître un bénéfice de **1.701.133 €**.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à **1.701.133 €** de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de	7.902.965 €
est ainsi porté à	9.604.098 €

L'Associée unique prend acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts), qu'il n'a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, tel que visé à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport, en approuve les termes et les opérations qui y sont décrites.

QUATRIEME DECISION

Quitus est donné à Monsieur Georges Seban, Gérant, pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique, afin d'étendre l'éventail de formations proposées décide de modifier à compter de ce jour l'objet social comme suit :

« Article 2 : Objet

La société a pour objet, en France et à l'étranger,

Toutes activités de formation et d'enseignement de toute nature, et notamment toute activité de formation en apprentissage ou en alternance, auprès de toutes personnes morales et physiques, ainsi que toutes activités connexes et complémentaires ;

La participation directe ou indirecte de la société par voie d'apport, de société en participation ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;

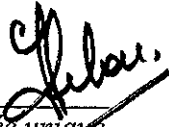
Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus définis ou concourir à leur développement. »

SIXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par M. Georges Seban en qualité de Gérant et de représentant de l'Associée unique.



M2I Associée unique
représentée par M. Georges SEBAN



Gérant
M. Georges SEBAN

SCRIBTEL FORMATION

Société a responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 146/148 rue de Picpus Paris
393 367 867 R.C.S Paris

RAPPORT DE GESTION 2018

PRESENTE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 19 JUIN 2019

Chère Associée,

Je vous ai conviée, conformément à la loi et aux statuts de notre société pour vous donner connaissance du rapport que j'ai établi sur la marche des affaires de notre société au cours de cet exercice social clos le 31 décembre 2018.

J'ai l'honneur de soumettre ce rapport à votre appréciation en même temps que le bilan, le compte de résultat et l'annexe, établis au 31 décembre 2018.

Je vous rappelle que, conformément aux prescriptions légales, tous ces documents sont restés à votre disposition au siège social pendant les quinze jours avant cette réunion, en même temps que l'inventaire.

Je vous demande de m'en donner acte.

1. Situation de la société durant l'exercice social

Au cours de cet exercice social, un chiffre d'affaires d'un montant de **7.194.703 €** a été réalisé contre **7.161.200 €** au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à **7.285.843 €**.

La société a supporté des charges d'exploitation d'un montant global de **4.970.743 €**.

Les postes de charges sont les suivants :

- Achats de marchandises :	27 €
- autres achats et charges externes :	3.617.552 €
- impôts, taxes et versement assimilés :	156.352 €
- salaires et traitements :	838.680 €
- charges sociales :	344.836 €
- dotation aux provisions sur actif circulant	7.144 €
- autres charges :	6.152 €

L'exploitation a ainsi généré un résultat positif de **2.315.100 €**

Compte tenu d'un résultat financier égal à **188.276 €**, d'un résultat exceptionnel et d'un impôt sur les bénéfices de **802.242 €** ; le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de **1.701.133 €**.

Pour rappel, M2i et ses filiales Scribtel et M2i Tech sont en intégration fiscale.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sincérité.

3. Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a comptabilisé aucun frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

4. Affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice qui s'élève à **1.701.133 €** de la manière suivante :

au compte " Report à nouveau ", qui de	7.902.965 €
est ainsi porté à	9.604.098 €

5. Dividendes antérieurs

Je vous demanderai de prendre acte, en application des dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965 (article 243 bis du Code Général des Impôts), qu'il n'a été versé, au titre des trois derniers exercices sociaux, aucun dividende.

6. Dépenses non déductibles fiscalement

Je vous précise, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que la société n'a effectué aucune dépense ni engagé aucune charge non déductible du résultat fiscal au sens de l'article 39-4 du même Code.

7. Conventions visées par les articles L 223-19 et suivants du Code de Commerce

Toutes informations utiles ont été communiquées au Commissaire aux Comptes afin de lui permettre d'établir son rapport spécial sur les conventions visées par les articles L223-19 et suivants du Code de Commerce.

Il vous sera donné lecture de ce rapport.

8. Filiales et participations

Je vous rappelle que notre société ne détient aucune participation dans quelque société que ce soit.

9. Commissaires aux comptes

Je rappelle qu'il a été procédé par décision en date du 30 juin 2014, à la nomination, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, de :

- ARCADE FINANCE, (RCS Paris 519 298 202), domicilié au 128 rue La Boétie – 75008 PARIS, en tant que Commissaire aux comptes titulaire ;
- Monsieur Jonathan LELLOUCHE, domicilié 18 boulevard Pereire 75017 PARIS, en tant que Commissaire aux comptes suppléant.

10. Approbation des comptes et quitus

En cas d'accord de votre part, je vous demanderai de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils vous sont présentés, de me donner quitus pour ma gestion et d'approuver les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, le cas échéant.

11. Faits marquants et perspectives d'avenir

Le développement des formations longues et diplômantes ainsi que de l'activité Grands Comptes réalisé tant au niveau de Scribtel Formation qu'au niveau de la Société M2i, société-mère de la Société Scribtel Formation a été de nature à favoriser l'activité de cette dernière au cours de l'année 2018. Ce phénomène devrait se perdurer en 2019.

12. Modification de l'objet social

Afin d'élargir l'éventail de formations proposées, il est proposé d'étendre l'objet social comme suit :

« La société a pour objet, en France et à l'étranger,

Toutes activités de formation et d'enseignement de toute nature, et notamment toute activité de formation en apprentissage ou en alternance, auprès de toutes personnes morales et physiques, ainsi que toutes activités connexes et complémentaires ;

La participation directe ou indirecte de la société par voie d'apport, de société en participation ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières, immobilières et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus définis ou concourir à leur développement. »

Je me tiens à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires dont vous pourriez avoir besoin.

Le Gérant



Délais de paiement des fournisseurs et des clients de M2i

Conformément à l'arrêté du 6 avril 2016 pris en application de l'article D. 441-4 du code de commerce, Les délais de paiement des factures fournisseurs s'analysent comme suit au 31 décembre 2017 :

**Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice
dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)**

Article D. 441 I.-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I.-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (j) (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)		0 j (indicatif)	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	Total (1 j et plus)

(A) Tranches de retard de paiement :

Nombre de factures concernées	51					139	16					609
Montant total des factures concernées T.T.C		121493,4	1471,74	700	5366,7	129031,84		343112,65	86113,86	85243,51	276927,67	791442,69
Pourcentage du montant total des achats T.T.C de l'exercice	2994956,97	4,06 %	0,05 %	0,02 %	0,18 %	4,31 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires T.T.C de l'exercice							7595706,95	4,52 %	1,13 %	1,12 %	3,65 %	10,42 %

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre de factures exclues	0	0
Montant total des factures exclues	0	0

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux	Délais légaux
--	---------------	---------------

SCRIBTEL FORMATION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital 20 000 euros

146-148, rue Picpus

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018



Arcade Finance

128, rue de la Boétie
75008 PARIS

Tél. : 01 45 73 63 91

Fax : 01 45 62 01 12

e-mail : gbrice@arcade-finance.fr

A l'Associé,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCRIBTEL FORMATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par un bénéfice de 1 701 133 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Principes d'évaluation et de comptabilisation des « créances clients et débiteurs divers »

La méthode de l'appréciation des créances clients et débiteurs divers figurant à l'actif du bilan de votre société est effectuée selon les modalités présentées en note annexe "Créances Clients et Débiteurs Divers" page 11 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons contrôlé la valorisation des éléments contenus à l'actif du bilan. Cette valorisation n'appelle pas de remarques particulières de notre part, tant au regard de la méthodologie que de la pertinence des informations fournies en annexes aux comptes.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

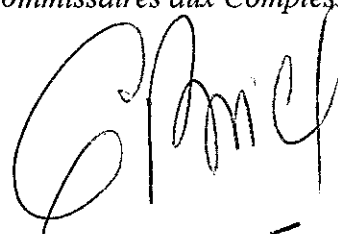
S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 mai 2019

ARCADE FINANCE

*Membre de la Compagnie Régionale de Paris
des Commissaires aux Comptes*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Geneviève Brice', written in a cursive style.

Geneviève Brice



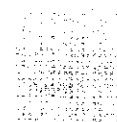
scribtel
formation

146 RUE DE PICPUS
75012 PARIS



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



Bilan



Bilan Actif

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	789 107	28 412	760 696	469 057
Autres créances	13 580 329		13 580 329	10 007 567
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	14 369 437	28 412	14 341 025	10 476 624
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	655 941		655 941	1 603 464
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	655 941		655 941	1 603 464
ACTIF CIRCULANT	15 025 377	28 412	14 996 966	12 080 088
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 025 377	28 412	14 996 966	12 080 088

Bilan Passif

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 902 964	5 439 889
Résultat de l'exercice	1 701 133	2 463 075
TOTAL situation nette :	9 626 098	7 924 964
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 626 098	7 924 964
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 155 349	3 353 107
TOTAL dettes financières :	4 155 349	3 353 107
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	20 846	
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	797 019	611 691
Dettes fiscales et sociales	389 061	80 281
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 593	8 439
TOTAL dettes diverses :	1 194 673	700 410
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		101 607
DETTES	5 370 868	4 155 124
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	14 996 966	12 080 088

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	7 109 060	85 643	7 194 703	7 161 200
Chiffres d'affaires nets	7 109 060	85 643	7 194 703	7 161 200
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			11 478	465
Autres produits			79 662	184
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 285 843	7 161 849
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			27	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			3 617 552	3 050 506
TOTAL charges externes :			3 617 579	3 050 506
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			156 352	118 704
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			838 680	320 263
Charges sociales			344 836	124 666
TOTAL charges de personnel :			1 183 516	444 929
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 144	4 109
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			7 144	4 109
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 152	488
CHARGES D'EXPLOITATION			4 970 743	3 618 736
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 315 100	3 543 113

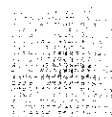
Compte de Résultat (Seconde Partie)

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 315 100	3 543 113
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	188 454	146 266
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	188 454	146 266
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	178	20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	178	20
RÉSULTAT FINANCIER	188 276	146 245
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 503 375	3 689 358
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		(235)
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		(235)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 485
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		699
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		8 184
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(8 419)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	802 242	1 217 864
TOTAL DES PRODUITS	7 474 297	7 307 879
TOTAL DES CHARGES	5 773 164	4 844 804
BÉNÉFICE OU PERTE	1 701 133	2 463 075

Annexe



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 14.996.966 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1.701.133 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 28 mars 2019.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Principes comptables :

Les comptes arrêtés sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et en particulier préconisées par la Plan comptable général notamment au regard du nouveau règlement ANC 2014-03 (arrêté du 8 septembre 2014, annexe III, art. 1).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément :

- aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
- aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Scribtel Formation fait partie du périmètre de consolidation de O2i, tête de Groupe. La méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration globale en raison de sa détention à hauteur de 58,96%.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Primes de remboursement des obligations

Néant

Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'a pas fait l'objet de provision, mais est intégré dans l'annexe.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2018 à 5.063,41 €.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2015 pour le collège CADRE, 2013 pour les non CADRE.
- taux d'actualisation : 1.57 %
- méthode de calcul : prospective
- initiative de départ : salariés

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2018 a été constaté pour un montant de 16.649 euros

Le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649000000.

Le produit CICE propre à l'entreprise comptabilisé au titre de l'exercice vient donc en diminution des charges de personnel.

Le CICE a notamment permis de favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement de la société.

Changement de méthodes comptables

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Divers :

Le montant des honoraires CAC au titre de l'exercice s'élèvent à 17.136 € dont 0 € au titre des autres Services Autres que la Certification des Comptes.

Intégration Fiscale:

A compter de l'exercice 2010 la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le groupe, constitué d'elle-même, de sa société mère M2i Formation et d'un autre filiale de cette dernière, M2i Tech.

La société applique les règles du droit commun, à savoir, la mère, M2i détenant 100% du capital de ses filiales, est seule redevable de l'IS sur l'ensemble des sociétés figurant dans le périmètre d'intégration.

La charge d'impôt issue de l'intégration fiscale s'élève à 802.242€.

La contrepartie a été enregistrée en dettes d'intégration fiscale à l'égard de la société mère M2i Formation.

Créances Clients & Débiteurs divers :

a - Créances clients : Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées et non échues au 31 décembre 2018 s'élève à 805 K€ ; La quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par O2i pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

b - Débiteurs divers : Le poste « débiteurs divers » comprend 134 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

État des Échéances des Créances et Dettes

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	21 177		21 177
Autres créances clients	767 930	767 930	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	26 854	26 854	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	34 009	34 009	
État - Divers			
Groupe et associés	13 384 940	13 384 940	
Débiteurs divers	134 527	134 527	
TOTAL de l'actif circulant :	14 369 437	14 348 260	21 177
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	14 369 437	14 348 260	21 177
----------------------	-------------------	-------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	797 019	797 019		
Personnel et comptes rattachés	216 896	216 896		
Sécurité sociale et autres organismes	166 497	166 497		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 668	5 668		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 155 349	4 155 349		
Autres dettes	8 593	8 593		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 350 022	5 350 022		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Produits à Recevoir

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Taux de change EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Values Mobilières de Placement Disponibilités	325 228
TOTAL	325 228

Charges à Payer

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 120
Dettes fiscales et sociales	253 096
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	8 593
TOTAL	391 809

Charges et Produits Constatés d'Avance

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Composition du Capital Social

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	20000	1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	20000	1

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	2 503 375	802 242
Résultat exceptionnel (hors participation)		
Résultat comptable (hors participation)	2 503 375	802 242

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	10 336 740		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 155 349		

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Prestations de Services	7 066 685
Produits des activités annexes	128 018

TOTAL	7 194 703
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant

TOTAL	
-------	--

Effectif Moyen

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
TOTAL	13	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19
Tenue de compte EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
O2i	SA	6 986 596	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS
PROLOGUE	SA	13 729 870	101 Av. Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 09/04/19

Tenue de compte EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés Autres :	
--	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

SCRIBTEL FORMATION

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 09/04/19

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	20000	20000	20000	20000	20000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	7 194 703	7 161 200	6 021 565	4 353 943	3 786 048
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 508 060	3 684 583	4 567 523	1 858 413	257 633
Impôts sur les bénéfices	802 242	1 217 864	1 518 532	616 711	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1 701 133	2 463 075	3 046 068	1 233 607	251 613
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	85	123	152	62	13
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	85	123	152	62	13
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	13	8	6	6	5
Montant de la masse salariale de l'exercice	838 680	320 263	174 028	155 543	171 428
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	360 285	137 970	80 808	62 378	75 959